



Association  
Sécurité Est Lausannois

**Comité de direction**  
p.a. Police Est Lausannois  
rue de la Poste 9  
Case postale 365  
1009 Pully

# Préavis N° 01 - 2023 du Comité de direction au Conseil intercommunal

**Comptes de l'année 2022**

**Responsabilité(s) du dossier :**

- Jean-Marc Chevallaz, président du Comité de direction

Pully, le 17 mai 2023

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, du règlement sur la comptabilité des communes, des statuts de l'Association, le Comité de direction de l'association de communes « Sécurité Est Lausannois » a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes 2022, arrêtés au 31 décembre 2022.

## 1. Introduction

---

L'exercice 2022 représente la onzième année d'activité de notre Association et par conséquent, le bouclage des comptes de l'année 2022 également.

Le résultat d'exploitation de l'Association pour l'année 2022 peut être qualifié de bon, grâce à une maîtrise des charges et à des revenus financiers supérieurs aux attentes. Par conséquent, les charges et les revenus de l'année 2022 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2022 (en CHF)	Budget 2022 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	8'661'853.42	9'118'850.00	-456'996.58	-5.0%
Biens, services et marchandises	2'035'592.91	2'165'950.00	-130'357.09	-6.0%
Intérêts passifs	523.40	0.00	523.40	
Amortissements	88'020.66	0.00	88'020.66	
Rembt, part. et subv. collectivités	406.80	1'000.00	-593.20	-59.3%
Aides et subventions	93.45	500.00	-406.55	-81.3%
Attributions fonds + fin. spéciaux	142'600.00	50'000.00	92'600.00	185.2%
<b>Total des charges</b>	<b>10'929'090.64</b>	<b>11'336'300.00</b>	<b>-407'209.36</b>	<b>-3.6%</b>
Patentes et concessions	200.00	0.00	200.00	
Revenus du patrimoine	4'310.00	3'000.00	1'310.00	43.7%
Taxes, émoluments, prod. ventes	3'435'907.81	2'282'600.00	1'153'307.81	50.5%
Part recettes cantonales sans aff.	5'888.15	0.00	5'888.15	
Participations et rebmts coll. publ.	7'482'784.68	9'050'700.00	-1'567'915.32	-17.3%
<b>Total des revenus</b>	<b>10'929'090.64</b>	<b>11'336'300.00</b>	<b>-407'209.36</b>	<b>-3.6%</b>

Ainsi, comparés aux charges et revenus de l'exercice 2021, les comptes 2022 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2022 (en CHF)	Comptes 2021 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	8'661'853.42	8'885'427.90	-223'574.48	-2.5%
Biens, services et marchandises	2'035'592.91	1'782'825.31	252'767.60	14.2%
Intérêts passifs	523.40	746.90	-223.50	-29.9%
Amortissements	88'020.66	73'692.17	14'328.49	19.4%
Rembt, part. et subv. collectivités	406.80	107.55	299.25	278.2%
Aides et subventions	93.45	0.00	93.45	
Attributions fonds + fin. spéciaux	142'600.00	154'200.00	-11'600.00	-7.5%
<b>Total des charges</b>	<b>10'929'090.64</b>	<b>10'896'999.83</b>	<b>32'090.81</b>	<b>0.3%</b>
Patentes et concessions	200.00	1'150.00	-950.00	-82.6%
Revenus du patrimoine	4'310.00	3'820.00	490.00	12.7%
Taxes, émoluments, prod. ventes	3'435'907.81	3'384'945.45	50'962.36	1.5%
Part recettes cantonales sans aff.	5'888.15	2'018.55	3'869.60	191.7%
Participations et rebmts coll. publ.	7'482'784.68	7'505'065.83	-22'281.15	-0.3%
<b>Total des revenus</b>	<b>10'929'090.64</b>	<b>10'896'999.83</b>	<b>32'090.81</b>	<b>0.3%</b>

## 2. Analyse des charges de fonctionnement

Globalement, les charges de fonctionnement ont été, en 2022, moins élevées de 3.6% par rapport au budget 2022 et légèrement supérieures de 0.3% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes de l'année 2021.

### 2.1. Charges relatives aux autorités et personnel

Les charges concernant les autorités et le personnel sont en baisse de 5.0% par rapport au montant prévu dans le cadre de l'élaboration du budget 2022 et de 2.5% par rapport à celles constatées dans le bouclage des comptes 2021. Au 31.12.2022, le corps de police disposait de 62 collaborateurs, représentant 59,2 ETP contre 61.8 ETP prévus au budget.

La diminution constatée par rapport au budget 2022 et aux comptes de l'année 2021 provient pour l'essentiel de départs de collaborateurs qui n'ont pas été remplacés tout de suite, notamment à cause de la difficulté de trouver rapidement du personnel de police.

### 2.2. Charges relatives aux biens, services et marchandises

Les charges concernant les achats de biens, services et marchandises sont moins élevées de 6.0% par rapport à celles prévues dans le cadre de l'élaboration du budget 2022 et supérieures de 14.2% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2021.

Les non dépenses d'un peu plus de CHF 130'000.00 par rapport au budget 2022 s'expliquent de la manière suivante :

<u>Explications</u>	<u>Montants (en CHF)</u>	
Diminution renouvellement des signaux routiers	CHF	60'000.00
Diminution des dépenses campagnes affichage prévention	CHF	8'000.00
Diminution de l'entretien des véhicules à moteur	CHF	8'000.00
Frais informatiques moins importants que prévu	CHF	41'000.00
Diminution tarifs requêtes auprès OFROU	CHF	12'000.00
Diverses diminutions	CHF	1'000.00
<b>Total des non dépenses</b>	<b>CHF</b>	<b>130'000.00</b>

### **2.3. Charges relatives aux intérêts passifs**

Le montant de CHF 523.40 figurant dans les intérêts passifs concerne les intérêts moratoires dus sur le décompte final de l'année 2021 de la Caisse AVS.

### **2.4. Charges relatives aux amortissements**

La somme de CHF 88'020.66 comptabilisée dans les comptes de l'année 2022 concerne principalement l'assainissement des factures débiteurs faisant l'objet d'actes de défaut de biens.

### **2.5. Attributions aux fonds et aux financements spéciaux**

La progression de ce type de charges constatée dans les comptes de l'année 2022 concerne l'ajustement de la réserve sur débiteurs douteux.

## **3. Analyse des revenus**

---

Globalement, les revenus de fonctionnement ont été, en 2022, moins élevés de 3.6% par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2022 et légèrement supérieurs de 0.3% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2021.

### **3.1. Patentes et concessions**

La somme de CHF 200.00 comptabilisée dans les comptes de l'année 2022 concerne l'octroi d'autorisations pour des appareils automatiques de distribution.

### **3.2. Taxes, émoluments et produits des ventes**

Les revenus relatifs aux taxes, émoluments et produits des ventes sont supérieurs de 50.5% par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2022 et de 1.5% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2021.

Cet écart s'explique par des remboursements de traitements par les assurances suite à des absences prolongées de collaborateurs ainsi qu'un niveau des amendes plus élevé.

### 3.3. Part à des recettes cantonales sans affectation

La somme de CHF 5'888.15 comptabilisée dans les comptes de l'année 2022 concerne la redistribution de la taxe Co2. Cette somme est calculée sur la base de la masse salariale soumise aux cotisations AVS.

### 3.4. Participations et remboursements de collectivités publiques

Les revenus relatifs aux participations et remboursements de collectivités publiques sont inférieurs de 17.3% par rapport à ce qui a été prévu dans le cadre de l'élaboration du budget 2022 et de 0.3% par rapport aux comptes de l'année 2021.

Ce type de revenus concerne en fait les participations des communes partenaires (Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Savigny et Pully) au financement de l'Association. Par conséquent nous constatons qu'elles sont globalement inférieures d'un peu moins de CHF 1'570'000.00 aux prévisions incluses dans le budget 2022 et d'environ CHF 22'300.00 par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2021.

Ainsi, la participation de chacune des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)	Coût par habitant
Belmont-sur-Lausanne	491'439.94	568'300.00	-76'860.06	-13.5%	128.05
Paudex	221'640.89	272'500.00	-50'859.11	-18.7%	143.10
Pully	6'348'172.90	7'725'200.00	-1'377'027.10	-17.8%	333.87
Savigny	421'530.95	484'700.00	-63'169.05	-13.0%	123.22
<b>Total</b>	<b>7'482'784.68</b>	<b>9'050'700.00</b>	<b>-1'567'915.32</b>	<b>-17.3%</b>	<b>268.95</b>

Par rapport à l'année 2021, la participation des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2022	Comptes 2021	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Belmont-sur-Lausanne	491'439.94	490'236.25	1'203.69	0.2%
Paudex	221'640.89	222'761.70	-1'120.81	-0.5%
Pully	6'348'172.90	6'373'915.68	-25'742.78	-0.4%
Savigny	421'530.95	418'152.20	3'378.75	0.8%
<b>Total</b>	<b>7'482'784.68</b>	<b>7'505'065.83</b>	<b>-22'281.15</b>	<b>-0.3%</b>

## 4. Conclusions

---

Le onzième exercice de l'association « Sécurité Est Lausannois » se révèle positif. Le Comité de Direction a tenu le budget présenté sans difficulté. Le coût net à charge des communes partenaires a sensiblement diminué par rapport au budget 2022 et est par conséquent resté à peu près au même niveau que celui constaté lors du bouclage des comptes de l'année 2021. Ceci confirme que l'Association « Sécurité Est Lausannois » a atteint son rythme de croisière.

Dans ce contexte, la maîtrise des coûts restera pour les prochaines années, l'une des préoccupations principales du Comité de Direction.

Par conséquent, nous gérerons les ressources mises à notre disposition par le Conseil intercommunal et par les communes de la façon la plus rigoureuse possible, en étant conscient que l'Association « Sécurité Est Lausannois » devra s'adapter aux évolutions à venir.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association «Sécurité Est lausannois»

1. vu le préavis No 01-2023 du Comité de direction du 17 mai 2023,
2. vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

décide

1. d'adopter les comptes 2022 de l'Association de communes « Sécurité Est Lausannois ».

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 17 mai 2023.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président



J.-M. Chevallaz

Le secrétaire



D-H Weber

Annexes :

- 
- les comptes 2022
  - attestation des comptes 2022 par la fiduciaire